

HOMMAGE A MON PÈRE

A ma chère maman.

L'animal libéré broute au champs l'herbe tendre,
Fier de sortir enfin de l'étable où l'hiver
L'a retenu captif; il veut aussi s'étendre
Et s'ébattre longtemps, libre du joug de fer.

Le soleil est brillant et le ciel sans nuage;
Les prés sont verdoyants et les jardins en fleurs;
Tout invite au bonheur qu'on réclame à mon âge,
Je devrais être heureux, pourtant, je suis en pleurs.

La mémoire en mon cœur d'un si bien-aimé père
Que je ne vois plus là, que je sais pour toujours
De nous tous séparé, dormant au cimetière
Le sommeil de la mort, me tient les nuits, les jours.

Dans un ennui cruel, accablant et perfide,
Je pense, jours et nuits, à ce vieillard courtois,
Possédant d'un enfant l'âme pure et candide,
Dont il avait aussi l'enjoûment et la voix.

Intègre citoyen, ami de la justice
Par principe et besoin, la concorde et la paix
L'eurent pour partisan. Jamais un sacrifice
Personnel ou public, ne l'effraya... jamais.

Ami fidèle, il fut pendant toute sa vie
Digne de l'amitié que ses nombreux amis
Avaient tous mise en lui. Jamais la sombre envie
Ne lui fit voir en eux de méchants ennemis.

Epoux vraiment modèle, il fut de son épouse
Le gardien dévoué, tout plein d'attention,
Jetant sur son chemin les fleurs et la pelouse
Du bonheur pur et doux, avec affection.

Père tendre de cœur, il aimait sans faiblesse,
Sans rigueur, neuf enfants qui lui furent donnés.
Il corrigeait aussi, toujours avec tendresse,
Et les réprimandés vite étaient pardonnés.

Profondément chrétien, il était catholique
D'une foi bien comprise. Il respectait toujours
Le prêtre et ses conseils; la saine politique
De la chaire eut longtemps ses fidèles amours.

Il mourut comme meurt le juste, l'honnête homme.
Tel qu'il est mort, ce père, oh! je voudrais mourir
Le bonheur de finir comme lui vaut, en somme,
Mieux qu'un siècle, ici-bas, passé dans le plaisir.

ENVOI :

Je vous offre, ô ma tendre mère,
Pour conserver le souvenir
De votre époux, mon aimé père,
Ces vers que je viens de finir :

Tout mauvais qu'ils sont, l'assurance
D'obtenir grâce auprès de vous
Me les dicta, dans l'espérance
Que faits pour le père et l'époux,

Que nous pleurons encore ensemble,
Ils contribuèrent pour un peu
À faire connaître, il me semble,
Qu'il était digne de voir Dieu.

J. L. Desaulniers

Maskinongé, juillet 1898.

LES DÉPUTÉS DE SAINT-MAURICE

(Voir gravures)

Le comté de Saint-Maurice, que les injustes remaniements de 1892 a réuni à la ville des Trois-Rivières, est l'une des plus anciennes divisions électorales du pays. Dès l'époque du régime constitutionnel inauguré en 1791, il envoyait deux députés au parlement de Québec. Le comté s'appelait alors "Saint-Maurice," et comprenait un territoire d'une immense étendue; c'était tout le pays environnant Trois-Rivières qui, de son côté, envoyait aussi deux députés au parlement. Cette dernière division était désignée sous le nom de "Bourg-Trois-Rivières."

Bien peu de comtés, dans la province de Québec,

peuvent se glorifier d'avoir conservé leur nom primitif jusqu'à nos jours.

Maintenant que cette vieille division est disparue de la carte électorale, comme division distincte, j'ai pensé intéresser les lecteurs du MONDE ILLUSTRÉ en publiant, intercalée dans ces notes, une liste des hommes politiques qui, depuis 1791, ont été choisis pour la représenter au conseil de la nation, tant à Québec qu'à Ottawa. Voici cette liste complète :

SOUS L'ACTE CONSTITUTIONNEL DE 1791

- 1er parlement : 1792 à 1796 (4 sessions).—T. Coffin et Aug. Rivard Dufresne.
2e p. 1797 à 1800 (4 s.).—T. Coffin et N. Montour.
3e p. 1801 à 1805 (5 s.).—T. Coffin et Mathew Bell.
4e p. 1805 à 1808 (4 s.).—David Munro et Michel Caron.
5e p. 1809 (1 s.).—T. Coffin et M. Caron.
6e p. 1810 (1 s.).—L. Guky et M. Caron.
7e p. 1810 à 1814 (5 s.).—Frs Caron et M. Caron.
8e p. 1815 à 1816 (2 s.).—E. Leblanc et Valières de Saint-Réal.
9e p. 1817 à 1819 (3 s.).—E. Mayrand et L. Guky.
10e p. 1820 (1 s.).—L. Picotte et Pierre Bureau.
11e p. 1820 à 1824 (4 s.).—L. Picotte et P. Bureau.
12e p. 1825 à 1827 (2 s.).—Chs Caron et P. Bureau.
13e p. 1827 à 1830 (2 s.).—Chs Caron et P. Bureau.
14e p. 1830 à 1834 (3 s.).—P. Bureau et Valère Guillet.
15e p. 1834 à 1836 (2 s.).—Dr Boutillier et V. Guillet.
16e p. 1836 à 1838 (2 s.).—Frs L.-Desaulniers et A. Bareil-Lajoie.

SOUS LE CONSEIL SPÉCIAL

- 1838 à 1841.—L'hon. E. Mayrand.

SOUS L'ACTE D'UNION DE 1841

- 1e p. 1841 à 1844 (3 s.).—L'hon. Jos.-Ed. Turcotte.
2e p. 1844 à 1848 (3 s.).—F. L.-Desaulniers.
3e p. 1848 à 1851 (2 s.).—L'hon. Ls.-Jos Papineau.
4e p. 1851 à 1854 (3 s.).—L'hon. J.-E. Turcotte.
5e p. 1854 à 1858 (4 s.).—Dr L. L. L.-Desaulniers.
6e p. 1858 à 1861 (3 s.).—L. L. L.-Desaulniers.
7e p. 1861 à 1863 (3 s.).—L. L. L.-Desaulniers.
8e p. 1863 à 1867 (4 s.).—Charles Gérin-Lajoie.

SOUS L'ACTE DE LA CONFÉDÉRATION (A OTTAWA)

- 1e p. 1867 à 1873 (4 s.).—L. L. L.-Desaulniers (1 s.), Dr Elie Lacerte (3 s.).
2e p. 1873 (1 s.).—Dr E. Lacerte.
3e p. 1874 à 1878 (5 s.).—C. G.-Lajoie.
4e p. 1878 à 1882 (4 s.).—L. L. L.-Desaulniers.
5e p. 1882 à 1887 (4 s.).—L. L. L.-Desaulniers.
6e p. 1887 à 1891 (4 s.).—Frs L.-Desaulniers.
7e p. 1891 à 1896 (6 s.).—Frs L.-Desaulniers.

A QUÉBEC

- 1e p. 1867 à 1871 (4 s.).—Abraham-L. Desaulniers.
2e p. 1871 à 1875 (4 s.).—L'hon. E. Gérin-Lajoie.
3e p. 1875 à 1878 (3 s.).—Dr E. Lacerte.
4e p. 1878 à 1881 (4 s.).—F. L.-Desaulniers.
5e p. 1881 à 1886 (5 s.).—F. L.-Desaulniers.
6e p. 1886 à 1890 (4 s.).—Nérée-L. Duplessis.
7e p. 1890 à 1892 (2 s.).—N.-L. Duplessis.
8e p. 1892 à 1897 (6 s.).—N.-L. Duplessis.

Pour compléter la liste qui précède j'ai eu recours au *Catéchisme politique* du célèbre A. Gérin-Lajoie. Cette liste, qui n'a rien de bien drôle pour les gourmets de la littérature canadienne, aura tout de même, un certain mérite auprès des amateurs des choses politiques passées. En effet, elle donne la durée de chacun de nos parlements, depuis l'époque du régime constitutionnel, 1791. De plus, elle indique le nombre des sessions, pendant la durée des parlements.

Un détail curieux à noter, c'est le nombre de fois que chaque député a été élu, et la durée de son séjour au conseil parlementaire. En relisant le tableau plus haut publié, on constate que, parmi tous ces députés, M. le Dr L. L. L.-Desaulniers, aujourd'hui inspecteur des prisons, a été "retourné" six fois en parlement; Pierre Bureau, cinq fois; Michel Caron, T. Coffin et l'auteur de ces lignes, quatre fois; MM. le Dr E. Lacerte et N.-L. Duplessis (le député actuel), trois fois.

Enfin, autre détail. Nombre d'années que ces personnages ont été députés de Saint-Maurice: MM. Dr Desaulniers et l'auteur de ces lignes, dix-huit ans chacun; Pierre Bureau, pendant douze ans MM. Duplessis, 11 ans; T. Coffin, 10 ans; Michel Caron et Charles G.-Lajoie, 9 ans; Dr Lacerte, 7 ans; Jos.-E. Turcotte, 6 ans; Frs. L.-Desaulniers, Mathew Bell, L. Picotte, Valère Guillet, François Caron, 5 ans; N. Montour, A.-R. Dufresne, Chs Caron, D. Munro, Abraham L. Desaulniers; Elz. Gérin-Lajoie, 4 ans. Les autres ne l'ont été que pendant deux années seulement.

Si l'on tient compte des liens de proche parenté qui nuisaient Augustin R. Dufresne et Charles G.-Lajoie à la famille Lesieur-Desaulniers on trouve que cette dernière famille, pendant soixante et deux ans (depuis 1791), a fourni des députés au comté de Saint-Maurice.

La gravure qui accompagne ces notes donne les portraits de douze députés. Le vieux comté se glorifie à bon droit d'avoir compté pour ses députés des personnages aussi célèbres que le juge Valières de Saint-Réal, l'hon. Louis Joseph Papineau, l'hon. Jos.-Ed. Turcotte, le notaire Valère Guillet et, enfin, l'hon. E. Gérin-Lajoie, qui fut conseiller législatif pour la division de Kennébec.

Comme je le disais en commençant, depuis la dissolution du septième parlement, en avril dernier, le comté de Saint-Maurice a été réuni à la ville de



LES DÉPUTÉS DU COMTÉ DE SAINT-MAURICE